

BOUBACAR, Issa Abdouramane. *Crise institutionnelle et démocratisation au Niger*. Bordeaux, CEAN-IEP, 1996, 99 p.

Marie-Thérèse Koffi

Volume 28, numéro 3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703797ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703797ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Koffi, M.-T. (1997). Compte rendu de [BOUBACAR, Issa Abdouramane. *Crise institutionnelle et démocratisation au Niger*. Bordeaux, CEAN-IEP, 1996, 99 p.] *Études internationales*, 28(3), 660–661. <https://doi.org/10.7202/703797ar>

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Crise institutionnelle et démocratisation au Niger.

BOUBACAR, Issa Abdouramane.
Bordeaux, CEAN-IEP, 1996, 99 p.

Dans le premier chapitre, l'auteur évoque les raisons qui selon lui ont conduit à la crise politique du Niger. Le régime semi-présidentiel a donné naissance à une cohabitation entre le président de la République, Mahamane Ousmane et le premier ministre, Mahamadou Issoufou. Mais les rivalités incessantes entre ces acteurs politiques ont entraîné purement et simplement l'éclatement de la cohabitation.

Dans le second chapitre intitulé, *Les règles du jeu démocratique: les nœuds du problème*, l'auteur analyse la nouvelle Constitution du Niger adoptée le 26 décembre 1992 et les règles électorales. Il montre que les problèmes institutionnels ne dépendent pas seulement de la Constitution, ils sont aussi le résultat des rapports de forces politiques dont l'origine réside dans les règles électorales qui déterminent l'accès au pouvoir ou son exclusion.

Le chapitre 3, *Les mécanismes de régulation juridictionnels*: la Cour suprême, l'auteur détermine les modalités d'intervention du juge constitutionnel, et évalue ensuite son intervention face aux différents obstacles. C'est surtout la Constitution de la III^e République qui a attribué le plus de pouvoir au juge dans le conflit politique. Il est compétent en matière de régularité des élections, de contrôle de la constitutionnalité des lois organiques et de l'interprétation de la Constitution. C'est ainsi que le juge constitutionnel a été maintes fois sollicité lors

de la crise politique. L'auteur constate que les décisions de la chambre constitutionnelle ont trop souvent été instrumentalisées et intégrées au jeu politique.

Le chapitre 4 met en évidence toutes les tentatives de médiations menées par certains chefs d'État africains et européens dans le but de trouver une solution à la crise politique nigérienne. Des propositions de compromis sont mêmes envisagées, mais elles restent sans succès. Selon l'auteur, l'impossibilité des acteurs de trouver un compromis va entraîner la chute de la troisième République, et donc l'arrivée des militaires au pouvoir en janvier 1996. Intervention qui fut d'ailleurs saluée par la grande majorité de la population nigérienne mais condamnée par l'extérieur.

Enfin, dans le dernier chapitre l'auteur démontre que la prise du pouvoir par les militaires correspond en fait à ce qu'il appelle « la restauration autoritaire ». Au lendemain du coup d'État, un forum est mis sur pied pour réaménager les institutions politiques du Niger. Une constitution de type présidentiel est adoptée dans lequel le Président acquiert d'énormes pouvoirs. À la grande surprise de la population, l'auteur du putsch, Ibrahim Baré Maïnassara, annonce sa candidature à l'élection présidentielle.

Des dispositions sont prises en vue de préparer les élections, mais le Niger est confronté à des problèmes de financement et à des questions techniques. À cela s'ajoute la difficulté à s'entendre sur la date des élections. Ces dissensions vont conduire le CSN et le gouvernement à fixer unilatéralement la date du scrutin au 7 juillet 1996. Le général Baré est élu dès le premier tour avec 52,22 % des voix. L'opposition con-

teste les résultats, mais la Cour suprême rejette sa requête. Selon l'auteur, l'élection présidentielle loin d'être un régulateur de la crise, a plutôt débouché sur une nouvelle tension.

Ce livre fort bien articulé permet de mieux comprendre les réalités qui se cachent derrière la crise nigérienne.

Marie-Thérèse KOFFI

Département de sociologie
Université Laval, Québec

**Environnement stratégique et
modèle de défense, une
perspective québécoise.**

DAVID, Charles-Philippe et Stéphane
ROUSSEL. Montréal, Éditions du
Méridien, 1996, 292 p.

Dans le cadre des préparatifs qui ont mené au référendum de 1995, le gouvernement du Parti Québécois avait commandé des études sur les divers aspects de la souveraineté éventuelle du Québec. Le présent ouvrage reprend en partie la réflexion que les auteurs avaient soumise dans le cadre de l'une des études qui portaient sur les options de défense d'un Québec souverain. Cette réflexion s'articule en trois parties : une analyse des aspects sécuritaires du système international dans une perspective québécoise, une analyse comparative des expériences nationales et des orientations en matière de défense pouvant servir de modèles à un Québec souverain et une étude des missions non militaires pouvant être confiées aux forces armées.

Le premier chapitre du livre porte sur les grandes tendances du système international en matière de sécurité. Les auteurs basent leur analyse sur quatre prémisses : 1) bien que les États demeurent les acteurs dominants en matière de formulation de politique de sécurité, il y

a participation croissante de nouveaux acteurs dans le champ de la sécurité ; 2) la dimension militaire de la sécurité demeure importante, mais de nouvelles dimensions non militaires ont élargi le champ des questions de sécurité ; 3) le multilatéralisme, la sécurité coopérative, sont essentiels pour gérer les problèmes de sécurité ; et 4) le développement de mécanismes de gouvernance globale offre la possibilité que dans l'avenir les problèmes de sécurité puissent être gérés par les États de façon de plus en plus harmonieuse. Selon les auteurs, le système international dans sa dimension sécuritaire se caractérise présentement par une période de turbulence où la nature des conflits et les menaces changent tandis que la diffusion des technologies rend plus difficile la gestion des problèmes de sécurité, défi auquel les États tentent de faire face en accroissant leur coopération.

Dans le cadre du chapitre comparatif destiné à présenter les différents modèles de défense, les auteurs passent en revue les politiques de sécurité du Canada, des pays scandinaves et de l'Irlande. Ces pays ont été choisis parce qu'ils partagent des points communs avec un éventuel Québec souverain, notamment d'être des petites ou moyennes puissances ayant des ressources limitées à consacrer à la défense et situées à la périphérie d'une grande puissance. Les auteurs passent aussi en revue les implications de différentes orientations stratégiques allant de la politique d'alliance armée à une politique de neutralité non armée. Finalement, le troisième chapitre du livre présente de façon détaillée les missions non traditionnelles qui peuvent être confiées aux militaires, bien que les auteurs se montrent prudents face à un tel élargissement du mandat des forces armées.